

Définition de l'Etat

Par **Sosonny**, le **05/01/2014 à 20:19**

Bonjour,

J'ai du mal à trouver une définition pour l'Etat (dans l'intro pour définir des mots du sujet).

C'est un sujet traversant plusieurs époques (de Rome à Louis XIV environ) et je ne sais que dire car la définition moderne d'Etat ne peut convenir à mon avis pour l'époque. [smile7]

Par **Stéphane S. A. Maigret**, le **05/01/2014 à 21:22**

Bonsoir, au sens moderne du terme, l'État est défini comme une personne morale de droit public détentrice de la souveraineté. Si tu veux une définition plus large qui convient peut-être mieux à l'époque, défini l'État par rapport à ses éléments constitutifs (territoire, population, gouvernement).

Sinon je te conseille de te procurer un bouquin dont j'ai très vite compris qu'il reste utile tout au long de ta vie juridique, le Vocabulaire Juridique de Gérard Cornu, tu y trouveras la plupart des définitions qui te posent problème.

Par **Sosonny**, le **05/01/2014 à 23:03**

Ok merci j'avais cette définition en tête mais j'hésitais à l'appliquer par peur qu'elle soit trop moderne pour l'Empire romain.

Par **Stéphane S. A. Maigret**, le **05/01/2014 à 23:27**

La personne morale de droit public dotée de la souveraineté oui ça peut faire un peu trop moderne. Mais la résultante de la réunion d'un territoire, d'une population et d'un gouvernement c'est pile ce qu'il faut je pense.

Par **Sosonny**, le **05/01/2014 à 23:41**

D'accord, merci bien :)